COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU VENDREDI 2 OCTOBRE 2020

Le 2 octobre 2020, à 14 heures 50, les membres de la commission permanente, dûment convoqués par **M. Jean-Guy TALAMONI**, président de l'Assemblée de Corse, se sont réunis dans la salle des délibérations de l'Assemblée de Corse pour la tenue d'une séance publique à caractère décisionnel. Certains élus étaient présents par le biais de la téléconférence ainsi que l'autorisent les dispositions dérogatoires en vigueur.

Cette réunion se tient en application de la délibération n° 20/067 AC en date du 24 avril 2020 de l'Assemblée de Corse prise sur la base des dispositions de l'article L. 4133-6-1 du code général des collectivités territoriales qui attribue une délégation générale à sa commission permanente. Elle s'exerce selon les conditions mentionnées aux articles 1, 2, 3 et 4 de l'acte précité. En aucune façon, cette délégation ne porte sur les matières suivantes : le budget, le compte administratif et le PADDUC.

Les dispositions s'agissant de ladite délégation ont été prorogées par la délibération n° 20/127 AC en date du 24 septembre 2020. La commission permanente peut valablement délibérer.

Sont présents :

M. Hyacinthe VANNI, vice-président, Mme Mattea CASALTA, vice-présidente,

Mmes et MM. Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Rosa PROSPERI,

Sont absents et ont donné pouvoir :

M. Paulu Santu PARIGI à Nadine NIVAGGIONI,

Mme Laura Maria POLI-ANDREANI à Rosa PROSPERI, M. Pierre POLI à Mme Mattea CASALTA,

Sont absents:

M. Jean-Guy TALAMONI, président de l'Assemblée de Corse, Mme Isabelle FELICIAGGI, M. Petr'Antone TOMASI,

Assistent à la réunion :

M. Jean BIANCUCCI, conseiller exécutif, Mme Lauda GUIDICELLI, conseillère exécutive,

M. VANNI, président de séance, ouvre la réunion à 14 heures 50 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Il informe que l'un des agents du secrétariat général de l'Assemblée de Corse a été déclaré cas-contact au Covid 19. Des dispositions adaptées ont été prises en conséquence.

Il désigne ensuite **Mme COMBETTE** en qualité de **secrétaire de séance**. Elle procède à l'appel nominal.

Il demande à **M. BIANCUCCI** par lesquels des rapports il souhaite débuter.

L'intéressé dit qu'il y a lieu de traiter dans un premier temps les rapports ayant trait à l'administration générale.

1- Rapport (239) relatif à la mise à disposition des locaux « Prumetei » sis à Francardu à la communauté de communes Pasquale PAOLI :

M. BIANCUCCI présente le dossier considéré.

Aucun commissaire n'ayant demandé la parole, **Mme COMBETTE** procède à l'appel nominal.

Sont absents:

Mme Isabelle FELICIAGGI, MM. Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

2 - Rapport (240) relatif à la participation de la Collectivité de Corse aux charges de fonctionnement du restaurant interadministratif AGRIA à Bastia :

M. BIANCUCCI rapporte.

Mme COMBETTE fait l'appel.

Sont absents:

Mme Isabelle FELICIAGGI, MM. Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI.

Le rapport recueille l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 Commenté [DPF1]:

<u>3 - Rapport (241) portant acquisition de locaux par la</u> Collectivité de Corse :

M. BIANCUCCI effectue une présentation de ce projet d'acquisition.

Prennent successivement la parole, M. ORLANDI et Mme CASALTA.

M. BIANCUCCI répond aux intéressés.

L'appel est fait par Mme COMBETTE.

Sont absents:

Mme Isabelle FELICIAGGI, MM. Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Commenté [DPF2]:

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

<u>4 - Rapport (242) concernant les pénalités dues par le délégataire dans le cadre de la convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau</u> :

Le document fait l'objet d'une présentation par M. BIANCUCCI.

S'expriment Mme COMBETTE, M. ORLANDI, Mme NIVAGGIONI.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Mme COMBETTE fait l'appel nominal et recueille les suffrages.

Sont absents:

Mme Isabelle FELICIAGGI, MM. Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

M. Petr'Antone TOMASI est désormais présent dans l'hémicycle. Il détient un pouvoir de M. Jean-Guy TALAMONI, président de l'Assemblée de Corse.

<u>5 - Rapport (244) portant principes pour la structuration et la valorisation de la formation professionnelle interne</u> :

M. BIANCUCCI présente le contenu du rapport.

Mme COMBETTE procède à l'appel nominal à la demande de M. VANNI.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

6 - Rapport (251) relatif à la politique de la protection de l'enfance : rémunération et indemnisation des assistants familiaux, indemnités et fournitures destinées à l'entretien de de l'enfant :

M. BIANCUCCI fait une présentation du document.

Mme NIVAGGIONI intervient.

Le rapport est ensuite mis aux voix.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Il recueille l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

7 - Rapport (264) portant acquisition de parcelles de terrain sur la commune d'Aleria :

M. BIANCUCCI présente ce projet d'acquisition.

Personne ne sollicitant la parole, l'appel nominal est effectué par **Mme COMBETTE**.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

8 - Rapport (231) portant modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse :

Le rapport est présenté par M. BIANCUCCI.

A l'issue, Mme COMBETTE procède à l'appel nominal.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Il est adopté à la majorité absolue des suffrages.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

Non-participation:

Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Martin MONDOLONI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 2

9 - Rapport (269) relatif à l'affectation des crédits au titre de la procédure de délaissement d'une maison dans le cadre PPRT de butagaz sur la commune de Luciana (programme 6151 administration générale-investissement) :

Le rapport est présenté par M. BIANCUCCI.

S'exprime Mme CASALTA.

Le rapporteur apporte les précisions correspondantes et conclut.

Mme COMBETTE procède comme à l'accoutumée.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le document est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

10 - Rapport (238) portant mise à disposition d'un fonctionnaire de la Collectivité de Corse auprès de la commune de Lucciana :

M. BIANCUCCI fait une présentation du document.

Mme COMBETTE effectue l'appel nominal.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport recueille l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

11 - Rapport (258) relatif au versement d'une prime exceptionnelle pour les personnels ATTEE mobilisés pour le fonctionnement des établissements, actives pour l'accueil des enfants de soignants dans le cadre de la crise sanitaire :

Le rapporteur est présenté par M. BIANCUCCI.

Mme COMBETTE procède à l'appel.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0

NP:0

12 - Rapport (259) portant versement d'une prime Covid aux assistants familiaux de la Collectivité de Corse :

Au terme de la présentation du document par M. BIANCUCCI, le vote intervient selon les mêmes procédures que précédemment.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 NP: 0

13 - Rapport (268) relatif au bilan de la concertation préalable au projet d'aménagement de liaison entre le carrefour giratoire d'Alata et l'ex RD 11 au lieu-dit Vittulu, sur la commune d'Aiacciu:

M. BIANCUCCI effectue une présentation du rapport.

Mme CASALTA s'exprime.

Il est procédé à l'appel par Mme COMBETTE et au vote.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport recueille l'unanimité des suffrages.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

A l'issue du vote, un débat s'engage entre **Mmes CASALTA** et **NIVAGGIONI**, d'une part, et **M. ORLANDI**, d'autre part. **Le président de séance** y met rapidement un terme en précisant que la discussion et le vote sont clos.

<u>14 - Rapport (227) portant convention constitutive de</u> <u>l'observatoire corse de la protection de l'enfance</u> :

Mme GUIDICELLI rend compte de la démarche.

Le rapport est ensuite mis aux voix.

Est absente :

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Il est adopté à l'unanimité

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

<u>15 - Rapport (228) portant financement du pôle Aiacciu du centre ressources autisme Corsica (CRA Corsica) exercice 2020</u>:

La rapporteuse est **Mme GUIDICELLI.**

Personne ne sollicite la parole, **Mme COMBETTE** engage alors l'appel nominal.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

L'unanimité est recueillie sur le rapport dont il s'agit.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

16 - Rapport (229) portant convention de partenariat relative à la mission de médiation sociale énergie assurée par l'association Alis:

Mme GUIDICELLI présente le rapport.

A l'issue, **M. VANNI** demande à **Mme COMBETTE** de procéder à l'appel nominal.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

<u>17 - Rapport (236) portant mise en place d'un nouveau dispositif de conventionnement avec la CNSA – sécurisation des concours financiers jusqu'en 2024</u> :

La présentation du rapport est effectuée par Mme GUIDICELLI.

L'appel est fait par **Mme COMBETTE**.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

18 - Rapport (249) relative à une convention de financement de l'association départementale pour les actions de développement local (ADAL2B) :

Le rapport est présenté par Mme GUIDICELLI.

Prennent la parole MM. ORLANDI, TOMASI et VANNI.

La rapporteuse répond à chacun des intervenants et à l'issue, **Mme COMBETTE** procède à l'appel nominal.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

19 - Rapport (265) portant adhésion de la Collectivité de Corse au groupement régional d'appui au développement de l'esanté (grades):

Mme GUIDICELLI fait une présentation du dossier.

Il est procédé à l'appel par la secrétaire de séance.

Est absente :

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport recueille l'unanimité.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

20 - Rapport (234) portant modification du projet d'avenant à la convention cadre autorité de gestion/organisme intermédiaire (AG/OI) entre la Collectivité de Corse et l'Etat concernant la révision de la maquette financière dédiée à la mise en œuvre des mesures régionalisées du PON FEAMP 2014-2020 :

L'avenant considéré est présenté par M. BIANCUCCI.

S'expriment Mmes COMBETTE, CASALTA et M. TOMASI.

M. BIANCUCCI répond aux intéressés.

A l'issue, Mme COMBETTE procède à l'appel nominal.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Il est adopté à la majorité absolue des suffrages.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

Non-participation:

Mme Christelle COMBETTE, M. Jean-Martin MONDOLONI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 2

<u>21 - Rapport (235) concernant une subvention de fonctionnement relative à l'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune d'Aiacciu</u> :

La rapporteuse est Mme GUIDICELLI.

Personne ne demandant la parole, **Mme COMBETTE** fait l'appel.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

<u>22 - Rapport (248) concernant des appels à projets et accompagnement éducatif</u> :

Mme GUIDICELLI expose le contenu du rapport.

Il est procédé au vote.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

23 - Rapport (270) portant participation de la Collectivité de Corse au dispositif « apprentissage » :

Mme GUIDICELLI présente le rapport.

Mme COMBETTE procède à l'appel.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

Mme GUIDICELLI quitte provisoirement la réunion. Elle est intéressée par le dossier suivant et susceptible d'influencer la commission.

<u>24 - Rapport (260) relatif aux activités et programmation pédagogique de « A casa di e scenze di Bastia » pour la période 2020-2022 :</u>

Le rapporteur est M. BIANCUCCI.

Aucun des commissaires ne sollicite la parole et **Mme COMBETTE** fait l'appel.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

25 - Rapport (232) portant adaptation en langue corse et distribution du cahier de vacances sur la cybersécurité « L'astuta di u Web » à destination des 7-11 ans :

Le rapport est présenté par Mme GUIDICELLI.

S'exprime M. COLONNA.

S'agissant d'un dossier porté conjointement par **Mme FAZI** et **M. LUCIANI**, la rapporteuse propose de prendre langue avec les intéressés et de communiquer au commissaire les réponses que ces derniers lui auront apportées.

Mme COMBETTE procède à l'appel.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

<u>26 - Rapport (261) relatif au fonctionnement et équipement</u> <u>des instituts de formation du secteur sanitaire</u> :

La rapporteuse est Mme GUIDICELLI.

Le rapport est mis aux voix.

Est absente:

Mme Isabelle FELICIAGGI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

<u>27 - Rapport (225) portant individualisation des actions de</u> formation destinées aux salariés et chefs d'entreprises :

Mme GUIDICELLI expose le dossier.

Mme COMBETTE fait l'appel. Des difficultés de connexion apparaissent et certains commissaires ne parviennent pas à voter.

Sont absents:

Mme Isabelle FELICIAGGI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 11 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

M. ORLANDI indique qu'il est tenu de mettre un terme à la communication. Il précise que, dans l'éventualité où les motions seraient examinées, il se prononce favorablement sur chacune d'entre elles.

Mme CASALTA est appelée à remplacer M. VANNI à la présidence.

Les problèmes de connexion perdurent et elle est contrainte de lever la séance à 17 heures 30.

Fait à Ajaccio, le 2 octobre 2020